

FORMULAIRE 5

Versement des frais d'inscription aux IX^{es} Jeux de la Francophonie République Démocratique du Congo/ Kinshasa 2022 (à retourner par courriel)

EXEMPLE DE CE QUI SERA PROPOSÉ

| VERSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION AUX IX ^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE | |
|---|--|
| PARTIE RÉSERVÉE À L'ÉTAT OU GOUVERNEMENT | |
| Nom de l'État ou gouvernement : | |
| Virement émis à le / / | |
| Libellé du virement à indiquer à la banque : Nom de l'État ou du gouvernement – Frais d'inscription IX ^{es} Jeux de la Francophonie <i>Exemple : Cameroun – Frais d'inscription IX^{es} Jeux de la Francophonie</i> | |
| Effectué par (nom ordonnateur) : | |
| Nom de la banque émettrice : | |
| Montant total versé : | |

À TRANSMETTRE PAR COURRIEL À LA DIRECTION DU CIJF (cijf@francophonie.org)
PAR LE RESPONSABLE DE DOSSIER NATIONAL DES IX^{es} JEUX.

CLÔTURE LE 15 DÉCEMBRE 2020

Note:

Une fois le montant versé et effectivement reçu sur le compte de l'OIF, la direction du CIJF le signifiera confirmant ainsi que l'État ou gouvernement est à jour de ses frais d'inscription.

La Direction du CIJF validera la réception du montant à travers l'application d'inscription en ligne. La validation sera visible dans la rubrique « Pré-inscriptions » de l'espace privé du Responsable de dossier de chaque État ou gouvernement participant.

L'État ou le gouvernement pourra ainsi passer aux étapes suivantes du processus d'inscription. Toute pré-inscription non accompagnée du règlement des droits d'inscription sera déclarée irrecevable.

Le versement sera effectué par: un virement bancaire (relevé d'identité bancaire transmis par courriel par la Direction du CIJF) d'un montant correspondant à 2 000 euros.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, veuillez contacter le CIJF au courriel suivant: cijf@francophonie.org

Organisation internationale de la Francophonie

Comité international des Jeux de la Francophonie – 19-21, avenue Bosquet - 75007 Paris (France)

Téléphone: (+33) 1 44 37 33 56 - Courriel: cijf@francophonie.org

